



Doc. 14661
22 janvier 2019

Lutter contre l'impunité par la prise de sanctions ciblées dans l'affaire Sergueï Magnitski et les situations analogues

Amendement¹ n° 1
Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans l'amendement 1, remplacer les mots:

«fin 2018»

par les mots suivants:

«en janvier 2019».

1. 2019 - Première partie de session

